

## **ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE DU BEEFP 15-17, CHEMIN LISGAR, RIDEAU HALL, OTTAWA (ONTARIO)**

---

Numéro du BEEFP : **09-116**  
Numéro du RBIF : **144352**  
Nom du bien : **15-17, chemin Lisgar**  
Adresse : **15-17, chemin Lisgar, Rideau Hall, Ottawa (Ontario)**  
Statut du BEEFP : **Édifice fédéral du patrimoine « reconnu »**  
Date de construction : **1876**  
Architecte : **Inconnu**  
Fonction d'origine : **Résidence**  
Fonction actuelle : **Résidence et bureaux**  
Modifications : **Annexe construite en 1912, ajout d'un appentis sur l'entrée arrière à une date inconnue**  
Gardien: **Commission de la capitale nationale**

### **Description de l'endroit historique**

L'édifice situé au 15-17, chemin Lisgar est une maison en brique rouge de deux étages conçue selon le style sobre « reine Anne », qui se distingue par un toit en croupe fortement incliné et des détails décoratifs en bois discrets, mais de bon goût. Il est agrémenté de plantes et d'arbres matures ainsi que d'une petite pelouse, et il fait face à une clôture ornementale en pierre et en fer forgé qui délimite la propriété. La maison représente assez bien l'architecture typique du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle par son style, sa décoration, ses matériaux, son plan légèrement asymétrique et la répartition irrégulière des fenêtres et des portes.

### **Valeur patrimoniale**

Le 15-17, chemin Lisgar est désigné édifice fédéral du patrimoine « reconnu » en raison de son importance historique et de sa valeur architecturale et environnementale.

### Valeur historique

Construit en 1876, l'édifice du 15-17, chemin Lisgar représente un bon exemple de l'aménagement de Rideau Hall à une époque où la propriété du gouverneur général faisait l'objet d'une expansion importante (époque couvrant le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle). Il contribue au caractère du domaine officiel de Rideau Hall, l'une des aires paysagères les plus pittoresques du Canada. Au fil des ans, l'édifice a servi de résidence du personnel, de blanchisserie et de local à bureaux; aujourd'hui encore, il fait partie des dépendances du domaine du gouverneur général.

### Valeur architecturale

La maison du 15-17, chemin Lisgar est un bon exemple du style transitionnel reine Anne de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qui se caractérise par des matériaux et une facture hors pair. Bien que l'édifice ait servi de blanchisserie à une certaine époque, il est actuellement configuré en duplex et abrite un appartement privé, quatre bureaux et des espaces de travail. Le plan étant organisé autour d'un escalier principal à deux cages, la conception de l'édifice est très fonctionnelle. Une annexe bien intégrée a été construite et des modifications ont été apportées en 1912, lors de la construction de la maison voisine. Ces modifications, incluant la cuisine, sont des éléments compatibles avec l'évolution de l'édifice.

## **ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE DU BEEFP 15-17, CHEMIN LISGAR, RIDEAU HALL, OTTAWA (ONTARIO)**

---

### Valeur environnementale

L'aire paysagère qui entoure l'édifice renferme une allée reliant les entrées à l'avant, à l'arrière et sur le côté; une route reliant l'édifice au domaine; des arbres matures, des plantes et une petite pelouse. Hormis l'appentis ajouté à l'arrière de l'édifice, la propriété du 15-17, chemin Lisgar a conservé son caractère d'origine.

Le paysage pittoresque de Rideau Hall est défini par différentes zones qui sont toutes uniques sur le plan de la topographie, de la végétation, des fonctions et de l'architecture. Cet édifice contribue au caractère des terres agricoles et de l'aire de service de Rideau Hall. Il s'agit de l'un des rares édifices du domaine qui soient visibles de la rue, assurant ainsi la représentation publique du domaine du gouverneur général sur le chemin Lisgar. La nature résidentielle de la propriété, le caractère résidentiel de l'aire paysagère et la proximité de la propriété du 9-11, chemin Lisgar renforcent le caractère résidentiel du quartier adjacent bien qu'il en soit séparé par une clôture ornementale en pierre et en fer forgé. La propriété du 15-17, chemin Lisgar est bien connue de la collectivité du domaine Rideau Hall et de l'entourage résidentiel immédiat.

### **Éléments caractéristiques**

Parmi les éléments caractéristiques de la propriété du 15-17, chemin Lisgar qui doivent être respectés, notons :

- Les éléments discrets et sobres de style reine Anne, comme en témoignent :
  - la composition asymétrique du bâtiment et la répartition irrégulière des portes et des fenêtres;
  - les fenêtres en bois à vitres multiples surmontées d'une clé de voûte marquée;
  - les deux étages en forme de «L» et les fondations en pierre équerrie surmontées d'une bande de grès;
  - le toit en croupe fortement incliné et l'avant-toit ainsi que les cheminées en brique placées de façon symétrique;
  - les porches en bois sculpté caractérisés par des rampes basses.
- L'excellente qualité des matériaux, de l'exécution et le niveau élevé de raffinement, comme en témoignent :
  - la maçonnerie de brique rouge effectuée avec beaucoup de savoir-faire, qui comprend un ornement délicat et deux détails monochromes surélevés à motifs;
  - les éléments et les détails en bois discrets, mais de bon goût.
- La configuration intérieure et les détails, comme en témoignent :
  - le grand escalier central qui relie les deux étages;

## **ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE DU BEEFP 15-17, CHEMIN LISGAR, RIDEAU HALL, OTTAWA (ONTARIO)**

---

- la balustrade en bois minutieusement sculptée, les pilastres et les petits supports d'encoignure;
- ce qu'il reste des détails d'origine, comme les couvercles d'aération, les moulures et autres accessoires fixes.
- L'emplacement et les qualités pittoresques de l'aire paysagère, qui contribue au caractère résidentiel de l'édifice tout en l'associant au domaine Rideau Hall :
  - la clôture en pierre et en fer forgé;
  - les arbres matures, les plantes et les petites pelouses;
  - les allées entourant l'édifice et les routes qui le relie au domaine.

Pour obtenir des conseils au sujet de toute intervention, veuillez consulter les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le BEEFP.

Avril 2014